

### *Des vœux pour une année meilleure*

*Que cette nouvelle année apporte à chacun de vous sa part de bonheur. Une année qui commence suscite dans le cœur des hommes l'espoir de jours meilleurs et d'un avenir plus serein. C'est alors à chacun d'entre nous d'agir pour que cette espérance devienne réalité.*

*L'année qui s'achève aura été une fois encore riche en événements. Et s'il me faut en mettre un en avant, qui concerne l'ensemble des habitants de notre village, c'est évidemment l'élection municipale de Mars dernier.*

*Comme dans toutes les communes de France, après quelques mois de débats et de discussions, nous avons renouvelé notre Conseil Municipal. En cette fin d'année, je voudrais profiter de ces lignes pour mettre à l'honneur les élus du précédent mandat qui ont passé la main. Leur travail, leur vision et leur engagement ont largement contribué à faire de notre village ce qu'il est aujourd'hui. Qu'ils soient grandement remerciés pour l'énergie qu'ils ont consacrée à la Commune de nombreuses années durant et qu'ils profitent dorénavant de tout leur temps retrouvé.*

*2014 nous a également donné la joie de commencer un nouveau mandat accompagné de nouveaux élus, avec de nouveaux projets, de nouvelles envies avec toujours les mêmes motivations. En exerçant nos responsabilités, nous entendons assurer nos choix avec pour seule considération l'intérêt général et restons fermement décidés à répondre à vos attentes en améliorant tout ce qui touche de près ou de loin à votre vie quotidienne. Par une écoute attentive, nous nous efforcerons de résoudre les difficultés que chacun d'entre vous peut rencontrer.*

*Que l'année 2015 soit plus clémentine pour ceux qui ont connu de cruelles épreuves et qu'elle soit bonne et heureuse pour tous en apportant à chacun son lot de réussite et de prospérité.*

*Le Conseil Municipal souhaite à tous les habitants de Châteauneuf-de-Gadagne beaucoup de bonheur pour 2015 et espère que ces fêtes calendales seront pour vous et vos familles des instants de partage et de joie.*

*Bonne et heureuse année !*

*Pierre MOLLAND  
Maire  
Et le Conseil Municipal*

# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2014

## Modification des statuts du Syndicat Durance Ventoux

Le Comité Syndical a modifié ses statuts. Chaque collectivité membre du Syndicat doit approuver cette modification qui concerne :

- la composition du Syndicat. Il est tenu compte de l'adhésion de la commune de Châteauneuf de Gadagne et de la fusion des Communauté de Communes du Pays d'Apt et de Pont Julien

- l'intégration de la possibilité, dérogatoire, lors d'une adhésion de procéder à un transfert de pleine propriété des biens du domaine public nécessaires à l'exercice de la compétence

- l'actualisation des ressources financières perçues par le Syndicat (ajout des offres de concours et des taxes et participations législatives et réglementaires).

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de ces modifications.

## Modification des statuts de la Communauté de Communes

Par délibération du 13 novembre 2014, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a approuvé la modification de ses statuts. Celle-ci a été réalisée afin de tenir compte des éléments suivants :

1/ Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'instruction des autorisations d'urbanismes était assurée par les services de l'Etat (Direction Départementale du Territoire). Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, ce dernier se désengage de cette mission. Il est apparu opportun que la Communauté de Communes prenne une nouvelle compétence : **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes membres volontaires par conventionnement avec celles-ci**. Le rôle de la Communauté de Communes sera, simplement, de se substituer aux missions exercées par la DDT pour les communes membres qui le souhaiteraient. Les communes continueront à exercer l'accueil des publics demandeurs des autorisations d'urbanisme, mais **l'acceptation ou non des autorisations d'urbanisme relèveront toujours de la décision du Maire**.

2/ La Communauté de Communes a également procédé à un « *toiletage* » de ses statuts afin de tenir compte des évolutions réglementaires et territoriales :

Dans **l'article 1**, il est rajouté la mention « *qui adhèrent aux présents statuts* », après la désignation des communes. Le nom de la Communauté de Communes est également modifié pour correspondre à la désignation usitée depuis 2008 « *Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse* ».

Dans **l'article 2**, le siège social est modifié pour être fixé au « 350, avenue de la Petite Marine, 84800 L'Isle sur la Sorgue ».

Dans le nouvel **article 4**, il est fait référence aux dispositions du Code Général des Collectivités qui fixe désormais la composition des conseils communautaires, et à la capacité du conseil de communauté à déléguer une partie de ses attributions au Président ou au bureau.

Dans le nouvel **article 5**, il est prévu que la composition du bureau sera fixée par le conseil communautaire et non déterminée dans les statuts.

Dans le nouvel **article 8**, une nouvelle rédaction fait référence aux ressources que peut percevoir une intercommunalité.

Dans le nouvel **article 9**, les compétences sont reclassées dans l'ordre de présentation du Code des Collectivités Territoriales (*compétences obligatoires, compétences optionnelles, compétences facultatives*). Des ajustements de rédactions sont réalisés. Dans la compétence *Gestion des biens environnementaux communs*, les anciens noms des syndicats de rivière Sorgues sont remplacés par le *Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues*.

## Attribution de l'indemnité de conseil au Comptable du Trésor

Les comptables du Trésor public peuvent fournir personnellement une aide technique aux collectivités territoriales, notamment des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Les domaines concernés sont ceux qui ont trait à l'établissement des documents budgétaires, à la gestion et l'analyse budgétaire, fiscale, financière et de trésorerie, à la gestion économique (en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises), à la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Ces prestations ont un caractère facultatif. Elles donnent lieu au versement, par la commune ou l'établissement public intéressé, d'une indemnité dite « *indemnité de conseil* ».

Le taux de l'indemnité est fixé par la délibération, par référence à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion du renouvellement du conseil municipal ou du changement de trésorier.

Le conseil accorde en conséquence, à Mme Danièle Live, *l'indemnité de conseil* au taux de 100 %. Pour l'année 2014, cette indemnité se monte à 801,51 € bruts.

## Téléthon

Cette année encore, et malgré une température glaciale, les Castelnovins ont répondu à l'attente du Comité des Fêtes, et apporté leurs dons en faveur du Téléthon.

Toutes les manifestations organisées ont été bien accueillies, et le repas du soir a connu son habituel succès.

Elles ont ainsi permis de recueillir une somme comparable à celle de l'an dernier. C'est un chèque de près de **11 000 €** qui a été remis à l'AFM.

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé.

## AGENDA DE JANVIER

4	COMITE DES FETES <i>Pastorale</i>
10	LI BON VIVÈNT <i>Assemblée Générale</i>
	MEDIATHEQUE <i>Ateliers personnages et Expo "Au coeur de l'Afrique"</i>
11	PAROISSE <i>Loto</i>
	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
14	LA STRADA <i>Film Les Héritiers</i>
17	MEDIATHEQUE <i>Atelier masques et Atelier multimédia</i>
19	SNCF <i>Travaux sur les lignes</i>
21	MEDIATHEQUE <i>Les Petites histoires du mercredi</i>
23	ESCOLO <i>Assemblée Générale</i>
24	MEDIATHEQUE <i>Ateliers masques</i>
31	MEDIATHEQUE <i>Atelier multimédia</i>
	MEDIATHEQUE <i>Heure du conte</i>
	OGEC <i>Loto</i>

La prochaine réunion  
du Conseil Municipal  
aura lieu le  
lundi 2 février à 18h30.

Le BM  
vous souhaite  
une Bonne Année

2015

# INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

## Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14

LANZALAVI 06 84 53 62 22

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

## Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

## SNCF

### TRAVAUX SUR LES LIGNES

La SNCF entreprend des travaux ferroviaires qui impliquent la fermeture du passage à niveau de la route de la Gare, du **lundi 19 au vendredi 23 janvier**, de 9h à 17h.

## DON DE SANG

### à CAUMONT SUR DURANCE

Salle Communale et de Loisirs  
Place du Marché

Prochaine date

**Jeudi 29 janvier**  
de 15h à 19h30

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé, au bénéfice du Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon Coulon, à une enquête publique sur le **projet d'aménagement de la plaine aval du Coulon et de la confluence Boulon-Calavon sur les communes de Cavillon et Robion.**

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de gestion des risques inondation sur la partie aval du Coulon, dont l'objectif est la protection des biens et des personnes entre le canal de Carpentras et la ligne LGV, ainsi qu'à la confluence Boulon-Calavon sur les communes de Cavillon et Robion. Il prévoit le recalibrage du lit du Coulon et l'implantation d'une risberme, la création, la réhabilitation ou l'aménagement de digues de protection et la sécurisation de déversements.

Cette enquête publique ouverte le 17 décembre 2014 se déroulera sur notre commune jusqu'au jeudi 29 janvier 2015 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Mme Christelle ROLLAND Tel : 04 90 04 42 27 - Courriel : christelle.rolland.sircc@gmail.com

Le dossier d'enquête publique est dès à présent consultable en mairie. Il peut être également communiqué à toute personne (à ses frais) :

*Direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales - Service des relations avec les collectivités territoriales - Unité affaires générales et affaires foncières 84 905 AVIGNON cedex 09.* Il peut également être consulté sur [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) et sur [www.sircc.fr](http://www.sircc.fr).

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public de notre commune, en mairie, le **Mardi 20 janvier de 8h30 à 11h30** pour recueillir ses observations, ou ses propositions.

## Participons à la protection de l'environnement !

Dans nos poubelles, aujourd'hui encore tout est trop souvent mélangé. On y trouve : *Matières biodégradables, papiers et cartons, verre, plastiques, textiles et même des métaux...*

Et pourtant, pour trier nos déchets, nous disposons de la **poubelle** mais aussi de **sacs jaunes**, et il nous faut juste un tout petit peu d'organisation pour bien faire. Sachons donc utiliser :



### La poubelle pour :

- Les déchets ordinaires, comme les restes de repas (poulet, purée, pain...), épluchures, emballages sales, couches culottes, cotons tige, tubes de crème, de dentifrice, stylos, etc...

Bref, tous les déchets qui sont **non-recyclables !**

### Le sac jaune pour :

- Les papiers, journaux, magazines, imprimés.
- Les emballages en plastique : bouteilles et flacons en plastique.
- Les emballages en carton : cartons, briques alimentaires, boîtes en carton, gros cartons pliés.

- Les emballages métalliques : boîtes de conserve, barquette aluminium, canettes, aérosols.

Bref, pour tout ce qui peut être **recyclé !**

### Et le container pour le verre.

Il faut, en effet, trier à part les *emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux...* Le verre est recyclable à l'infini et a le droit à un ramassage spécial, conçu rien que pour lui !



### Les déchets que nous ne pouvons pas mettre dans nos poubelles :

- les objets encombrants et dangereux (gravats, batterie, huile de vidange...) et les déchets de jardinage, qui vont à la **déchèterie**.
- les médicaments qu'on rapporte à la **pharmacie**.
- Piles, téléphone, ordinateur, sèche-cheveux usagés qu'on rapporte dans un **supermarché**, un **vendeur de piles** ou à la **déchèterie**.



- pour les gros appareils (machine à laver, frigo) il existe un **service de collecte des objets encombrants**. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.



**Si nous faisons tout cela, nous participons à la protection de l'environnement !**



Le nouvel éclairage tricolore du Monument aux Morts l'habille, la nuit tombée, du plus bel effet.

## Un Conte de Noël de Paul Arène (1843-1896)

### *Les clous d'or*

« Ah ! mon pauvre homme, mon pauvre homme, si tu fusses né sans bras ni jambes, notre porte aurait des clous d'or ! »

Ainsi disait Tardive à Jean Bénistan, un soir d'hiver au coin de l'âtre, pendant que les enfants dormaient ; et Jean Bénistan ne trouvait rien à répondre, car depuis longtemps, par sa faute, les affaires du ménage ne florissaient guère. Non pas que Bénistan fût paresseux ou mauvais homme, au contraire, seulement rien ne lui réussissait.

Sobre, actif, debout avant l'aube, on ne rencontrait que lui par les chemins et par les rues, préoccupé, flairant le vent, et cherchant, là-haut, dans les nuages, un moyen de faire fortune. Généralement, il trouvait une idée chaque matin – car l'esprit ne lui manquait pas – des idées superbes. Tout, d'abord, allait à merveille. Mais au dernier moment, les dépenses faites, les choses bien en train, quand il n'y avait plus qu'à recueillir les bénéfices, crac ! Une catastrophe survenait, et adieu nos projets, adieu nos espérances... Jean Bénistan avait beau se lever de bonne heure, je ne sais quel mauvais génie se levait toujours avant lui.

Par exemple, Bénistan avait remarqué que les gens de son endroit, pour aller aux foires et marchés, faisaient un grand détour à cause de la rivière.



Il imagina en conséquence de vendre une de ses terres et de construire, avec l'argent, un bac dont il serait le passeur. Le bac fut vite achalandé, les doubles deniers semblaient pleuvoir du ciel, et Bénistan se croyait déjà riche, quand les moines du couvent voisin, ayant reconnu que la spéculation était bonne, établirent, à un quart de lieue au-dessus, un pont de pierre assez large et assez solide pour porter chevaux et charrettes, de sorte que, abandonné de tous, le bac du pauvre Bénistan finit par pourrir dans les saules.

Une autre fois, Bénistan qui, après un certain nombre d'entreprises pareilles, toujours commençant bien et toujours tournant mal, ne possédait plus, pour toute ressource, qu'un rocher pelé dont les huissiers n'avaient pas voulu, Bénistan essaya d'y cultiver des ruches. « *Les abeilles se réveilleront là comme chez elles, et leur miel sera bon à cause des lavandes.* »



Tout l'hiver, Bénistan travailla à installer dans les abris de son rocher des troncs d'arbres creux coiffés en guise de toit de grosses pierres plates qu'il lui fallait aller chercher très loin, derrière les collines ; et, quand approcha le printemps, il se mit à courir la campagne, dépensant ses derniers sous à acheter tous les essaims qui pendaient aux branches.

« *Décidément, dirent les voisins, Bénistan a trouvé la veine.* »

Sa femme elle-même y croyait. Personne n'avait les yeux assez grands au village pour admirer ces cent ruches bien alignées d'où coulaient déjà des fils de miel roux, et autour desquelles les abeilles dansaient dans le soleil, comme des étincelles d'or.

La récolte fut bonne la première année : elle paya presque les frais. Mais la seconde, les lavandes ayant subitement déflori à cause de la grande sécheresse, presque toutes les abeilles moururent ; et de nouveau, par malchance, Bénistan se trouva ruiné.

Bénistan avait voulu élever des poules. Le renard, en une seule nuit, égorga poulets et poussins, coq, pondeuses et couveuses.

Bénistan avait voulu planter des vignes. Un fléau précurseur du phylloxera, et qui sait ? Peut-être le phylloxera lui-même – car notre siècle n'a pas tout inventé, – changea ses souches en bois mort.



Si bien que, travaillant, épargnant comme une fourmi, la bonne Tardive, sur qui toutes les charges retombaient, se trouvait encore heureuse d'avoir à peu près chaque soir du pain bis dans la panetière, et sur le feu une bonne soupe fumante, qu'elle servait debout, suivant la respectueuse coutume d'autrefois, car, autrefois, jamais femme n'aurait osé s'asseoir à la table de son seigneur et maître.

Mais tout a une fin ! Depuis longtemps la jolie panetière en noyer ciré avait été vendue. Les enfants ce soir-là – ils commençaient d'ailleurs à s'y faire – étaient allés au lit, sans souper, après avoir entendu pour la vingtième fois, en manière de dédommagement, l'histoire de Jean-de-l'Ours et de ses grands combats avec l'Archi-Diable, la seule que Bénistan connût. Pour comble de malheur, Ganagobi, le chat de la maison, Ganagobi, pourtant si fidèle, avait disparu. De temps en temps, Tardive se levait et appelait : « *Ganagobi, Ganagobi !...* » dans la direction du village ; mais Ganagobi ne revenait pas, chassé par l'odeur de misère.



C'est là le grand chagrin qui tranchait l'âme de Tardive ; et c'est ce grand chagrin qui lui avait arraché ce mot de reproche, le seul en sept ans sorti de sa bouche : « *Ah, mon pauvre homme ! mon pauvre homme ! si tu fusses né sans bras ni jambes, notre porte aurait des clous d'or.* »

Elle oubliait, la brave femme, qu'un coup de mistral avait, quinze jours auparavant, démoli la vieille porte vermoulue dont elle aimait à faire reluire les ferrures ; elle oubliait que, faute de pouvoir la remplacer, ils en étaient réduits, pécaïre ! à fermer leur cabane avec un buisson.

Cependant, Jean Bénistan avait sur le cœur, comme un gros poids, les paroles de Tardive : « *La femme a raison, songeait-il, tout ce qui arrive, n'arrive qu'à cause de moi. Si je l'avais laissée mener la barque tranquillement, sans se mêler de rien, nous serions riches ; la maison aurait une porte, et les petits ne crieraient pas la faim... Maudites jambes, maudits bras ! Que ne me les coupa-t-on en nourrice ?...* »

*Mais je sais maintenant ce qui me reste à faire, mes jambes et mes bras n'étant bons qu'à être cassés.»*

Alors, profitant de ce que Tardive s'était endormie, il l'embrassa, bien doucement, afin de ne pas la réveiller. Il embrassa de même les enfants. Puis, ayant déplacé et replacé le buisson, il s'en alla dans la nuit noire.

Huit jours après, Tardive recevait une bourse contenant quelques écus. Elle devina - le pays se trouvait en guerre - que Bénistan avait dû se faire soldat.

Bénistan eut des aventures, car il était fort brave et ne s'épargnait point.



Un jour, se battant avec des Sarrasins qui venaient de débarquer et pillaient le long de la mer, Bénistan fut laissé pour mort par ses compagnons dans la mêlée. Mort ? non pas : mais évanoui. Il revint à lui entre le ciel et l'eau, au milieu de gens coiffés de turbans. Il comprit qu'on l'emmenait prisonnier sur une tartane et, s'étonnant de ne pas être chargé de chaînes selon l'usage, il s'aperçut qu'il avait les deux bras cassés chacun d'un coup de feu et les deux jambes tailladées d'une infinité de coups de sabre, ce qui rendait toute espèce de liens parfaitement inutiles.

Alors, pensant aux dernières paroles de Tardive : « *Maintenant que me voilà sans bras ni jambes, espérons que notre porte aura bientôt des clous d'or.* »

Et les bons Sarrasins n'en revenaient pas, massacré comme il était, de le voir sourire.



La tartane accosta sous les remparts d'une ville blanche, autour de laquelle il y avait une plaine de sable, un cimetière sans mur et un petit bois de palmiers.

Jean Bénistan croyait qu'on allait le mettre à mort ou tout au moins le faire esclave. Mais le roi de ces Barbaresques, superbe vieillard à longue barbe, voulut d'abord qu'on le guérît ; après quoi, plein d'admiration pour son courage, il lui proposa d'être pacha, ce qui, là-bas, signifie général.

Bénistan répondit qu'un chrétien ne se bat pas contre des chrétiens. Mais le roi lui ayant affirmé par serment qu'il s'agissait surtout d'aller guerroyer contre les maures idolâtres, le bon Bénistan accepta.

Pendant des années et des années, Bénistan se couvrit de gloire dans des pays lointains et brûlés, sans avoir jamais aucune nouvelle de France. À la fin, pourtant, il obtint son congé et la permission de repartir accompagné d'un serviteur maure qui l'aidait à monter sur son cheval et à en descendre, car ses anciennes blessures, et d'autres encore reçues depuis, lui rendaient le corps un peu raide.

Après des jours, après des nuits, voyageant par terre et par mer, Jean Bénistan, toujours avec son serviteur, arriva en vue de Marseille. Mais il n'y entra point, non plus que dans aucune autre ville, tant il était pressé de retrouver les siens.

Et pourtant, lorsque, du haut de la dernière colline, il découvrit sa maisonnette, le cœur lui manqua et il n'osa pas aller plus avant, car il eut peur soudain que quelqu'un n'y fût mort.

« *Remarque, dit-il au moricaud, cette cabane couverte en joncs d'étang, avec une porte qui a l'air neuve ? Tu vas te cacher tout près, dans la haie, et tu reviendras me dire ce qui se passera.* »



Au bout d'une heure, le moricaud revint : « *J'ai vu sortir de la cabane une femme en deuil et six enfants qui s'en sont allés vers l'église.*

– *Et qu'as-tu vu encore ?*

– *J'ai encore vu un vieux chat roulé au soleil sur le seuil.* »

Alors Jean Bénistan pleura, de la joie qu'il éprouvait en apprenant que sa femme et ses enfants vivaient et que le chat était revenu.

Jean Bénistan sortit quatre clous d'or de sa

saquette.

« *Prends une pierre pour marteau, et, pendant que les habitants n'y sont pas, va planter ces clous d'or dans la porte de la cabane.* »

Quand Tardive revint de l'église, où elle s'était rendue, comme elle faisait toutes les années, au jour anniversaire de la disparition de Jean Bénistan, quand elle aperçut le chat qui, hérissé, soufflait de colère sur le toit, et les quatre clous d'or aux quatre coins de la porte, se souvenant des paroles de jadis, elle s'écria :

« *Courez, mes enfants, courez vite au-devant de mon pauvre homme qui s'en revient de la guerre, sans doute, hélas ! bien maltraité.* »



Mais, comme à ce moment, au détour du sentier, Jean Bénistan, aussi fier qu'un roi, apparaissait sur son cheval que le moricaud tenait en bride, elle ajouta, presque évanouie : « *Dieu soit loué ! il a ses bras, il a ses jambes... Ces clous d'or m'avaient fait grand peur.* »

Et Bénistan disait en l'embrassant :

« *Oui, j'ai mes jambes, oui, j'ai mes bras, mais tellement meurtris et blessés qu'ils ne veulent plus que le repos... Désormais, Tardive, tu peux être tranquille... Sors pour moi le fauteuil, là, devant la porte, sous la vigne... Mets le vieux chat sur mes genoux, et si, par hasard, il n'y avait pas ce soir de soupe à manger, je rapporte des pays d'Afrique, pour les petits devenus grands, toutes sortes d'histoires plus belles que celle de l'Archi-Diable et de Jean-de-l'Ours* »

Mais c'étaient là discours pour rire, comme une joie trop vive en inspire, car à force de peine et de travail, pendant l'absence de Bénistan, Tardive était redevenue presque riche, et lui possédait des trésors.

Maintenant, si vous passiez par mon village, je pourrais vous montrer intacte, – le brave homme, s'y trouvant bien, ne voulut jamais en habiter d'autre, – la cabane de Jean Bénistan. La porte existe toujours. À vrai dire, les clous d'or manquent.

Mais on voit la place des trous...

## COMITE DES FETES

La traditionnelle Pastorale se déroulera, quant à elle, le **dimanche 4 janvier**, à l'Arbousière à 14h30 - Prix : 5€ - Galettes des rois, thé et café seront offerts sur place.

### CALENDRIER DES LOTOS 2015



**Dimanche 11 janvier**  
**LOTO PAROISSIAL**  
14H30 0 Anfos Tavan

**Samedi 31 janvier**  
**OGEC – SAINT CHARLES**  
20 h 30 à l'Arbousière

**Vendredi 6 février**  
**ASSOCIATION «A.V.E.C.»**  
20 h 30 à l'Arbousière

## LI BON VIVÈNT

**Mardis 6 et 20 janvier** : Jeux de société à 15 heures, salle Anfos Tavan.

**Samedi 10 janvier** : **Assemblée Générale** à 17 h 30, salle Anfos Tavan, suivie du verre de l'amitié.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour le repas dansant du dimanche 15 février qui aura lieu à l'Arbousière à partir de 12 heures 30. Animation assurée par l'orchestre Dany Gray. Cette année le vert sera la couleur-thème du repas (Adhérents : 30€, non adhérents : 35€)



Grâce à votre participation au loto et à votre générosité tout au long de l'année (jeux de société, stands, jeux de cartes, boules etc...), Li Bon Vivènt ont remis la somme de 1 810€ au Téléthon.

Li Bon Vivènt vous souhaitent une bonne année 2015

Inscriptions et renseignements  
Eliane Rolland 06 30 63 63 54  
Hervé Hugues 06 71 52 71 96  
Courriel : asslbv@laposte.net.

## UNE POINTE D'HUMOUR

*Il m'est arrivé de prêter  
l'oreille à un sourd.  
Il n'entendait pas mieux.*

R. Devos

## MEDIATHEQUE

La Médiathèque ouvrira exceptionnellement à 11h le mercredi 14 janvier.

**Atelier : Création de personnages magiques**  
**Samedi 10 janvier** de 14h à 17h  
Atelier partagé adulte/enfant dès 7 ans  
Animé par Claude-Andrée Anton  
*C'est au milieu de papiers, perles, rubans, boutons, tissus, et bien d'autres choses encore que vous trouverez votre bonheur pour réaliser un personnage qui appartiendra au monde magique et à qui vous pourrez confier votre message secret.*

**Exposition : Voyage au cœur de l'Afrique**  
La médiathèque vous propose un voyage au cœur du continent africain avec l'exposition de photos « **Sénégal : Carnets de voyage** » de Patrice Olivier, Terra Incognita, prêtée par la Bibliothèque Départementale et de nombreux objets, livres et tissus glanés auprès du Personnel, des adhérents de la médiathèque ainsi que des réalisations des enfants du Jardin d'Enfants et du Groupe Scolaire Pierre Goujon.

**Du 10 janvier au au 21 février**, aux heures d'ouverture de la médiathèque

**Ateliers : Création de masques africains**  
**Samedi 17 janvier** de 14h à 16h30 : masques traditionnels à partir de matériaux naturels  
**Samedi 24 janvier** de 14h à 16h30 : masques contemporains à partir de matériaux plastiques s'inspirant des créations de R. Hazoumé, artiste du Bénin  
Animés par Nadège Poupaert  
Participation préférable mais non obligatoire aux 2 séances.

Ouvert aux enfants seuls dès 7 ans et aux enfants accompagnés d'un adulte dès 5 ans

### Ateliers multimédia

**Samedi 17 janvier** de 10h30 à 12h  
Découverte d'Internet : pour débutants  
**Samedi 31 janvier** de 10h30 à 12h  
Améliorer sa navigation sur Internet

### Les Petites histoires du Mercredi

**Mercredi 21 janvier** à 10h30 pour les enfants de 1 à 4 ans  
*Histoires et comptines d'Afrique par les bibliothécaires*

### Heure du Conte : « Déracinés » par Kala Neza

**Samedi 31 janvier** à 15h30  
*Un eucalyptus déraciné cherche en vain un endroit où fixer ses racines. Dans son espoir utopique, il rencontre des amis qui lui offrent un chant, une danse, et surtout des histoires. Ces cadeaux, petit à petit, vont nourrir ses racines.*

Tout public à partir de 6 ans

Manifestations gratuites mais sur réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél [bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

### Le Prix Magique des Collégiens

Deviens critique littéraire pour la librairie Le Haricot Magique de Pernes les Fontaines, et élis le **Meilleur Livre Jeune de l'année** !  
Dépose au moins 4 avis parmi la liste des livres proposés : tu les trouveras à la Médiathèque du village. Renseigne-toi vite !

## VIE PAROISSIALE

### VŒUX

Les pères Guiseppe Giau et Nelson Vega ainsi que l'équipe paroissiale vous adressent pour l'année 2015 leurs vœux les plus chaleureux pour vous même et toutes vos familles. Que nous puissions nous réjouir de ce que le Seigneur et la Providence nous donnent chaque jour en joie et santé et nous permettent de supporter avec sérénité tous les problèmes qui font notre quotidien.

### FETE DE L'EPIPHANIE

**Dimanche 4 Janvier** à la messe de 10 heures, nous fêterons dans notre église (pour les 2 paroisses) l'Epiphanie avec l'arrivée triomphante au son des trompettes des Rois Mages, venus adorer l'Enfant Jésus et déposer à ses pieds l'or, l'encens et la myrrhe.

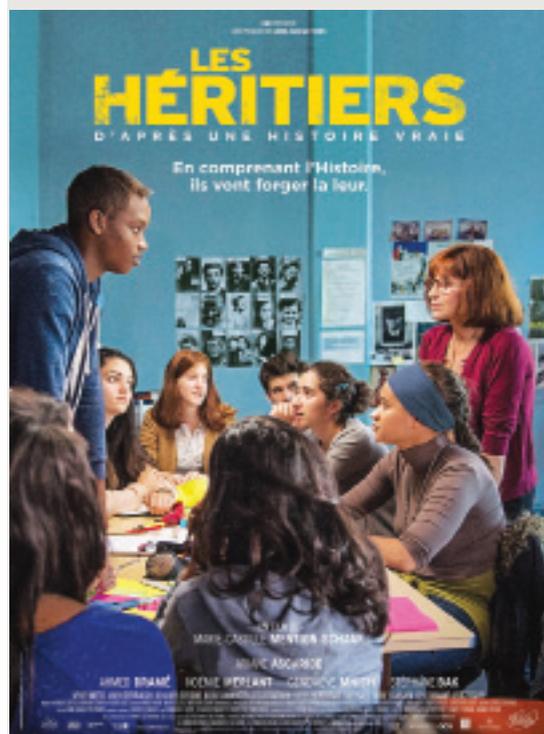
### LOTO PAROISSIAL

L'Association paroissiale continue la tradition par son Loto des Rois, le **11 Janvier** à 14h30 à la salle Anfos Tavan. Nous vous invitons à venir nombreux pour participer à cette après-midi récréative et gagner à chaque partie, le traditionnel gâteau des rois et de nombreux beaux lots, dont un téléviseur LED 80 cm, filets garnis etc...

A vous retrouver le 11 janvier et bonne chance.

## la Strada

**Mercredi 14 janvier**,  
salle des Pénitents, à 20h30

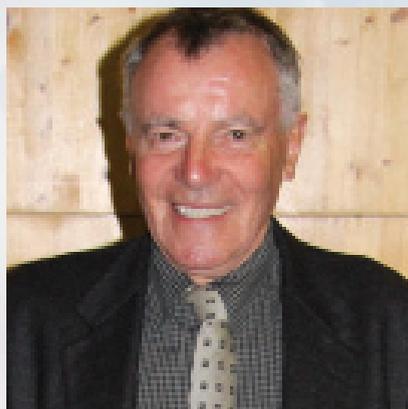


Comédie dramatique de M-C.Mention-Schaar  
Avec Ariane Ascaride, Ahmed Drame, Noémie Merlant.

*D'après une histoire vraie.*  
Lycée Léon Blum de Créteil, une prof décide de faire passer un concours national d'Histoire à sa classe de seconde la plus faible. Cette rencontre va les transformer.

## TENNIS CLUB

Jean-Claude Guy a reçu la *Médaille d'Argent de la Ligue de Provence.*



Depuis 1981 installé à Châteauneuf de Gadagne sur les anciens courts de tennis, Jean-Claude a quitté le foot pour s'investir au Tennis. Non content de « tripoter » la petite balle jaune, il occupe tous les postes de dirigeant, du secrétariat à la Présidence en passant par la Trésorerie.

D'où son appellation « Monsieur Chiffre ». En l'an de grâce 2014 où est-il ?

Partout, comme toujours. Une sorte de *Permanent* qui connaît son TTC par coeur, de *mémoire* de club que tous les adhérents consultent parce que « *lui il sait !* » Un bénévole hors norme, *incontournable* ne ménageant ni sa peine, ni ses heures pour animer un *accueil* haut de gamme. Il s'en dégage un désintéressement qui fait sa force, cultivant une activité chaleureuse dont il a le secret. C'est ainsi que les nouveaux adhérents rejoignent les anciens adhérents pour fonder une vraie famille que nous envient d'autres associations. Posséder en son sein pour un club un Jean-Claude Guy c'est une chance ; mieux une assurance tous risques. La récompense n'est qu'un épiphénomène et on s'étonne même de la découvrir si tard. Avec la vitalité qui se dégage de sa personne, de sa vitalité, soyez sûr que le TCC connaîtra encore et longtemps des moments de bonheur.

Bravo Jean-Claude et salut l'artiste !

## ÉCOLE SAINT CHARLES



L'école Saint Charles vous attend nombreux à son loto qui aura lieu le **samedi 31 janvier** à la salle de l'Arbousière à 20h. Possibilité de se restaurer sur place à partir de 19h. De merveilleux lots sont à gagner, sans oublier notre célèbre «*brouette*», qui attend avec impatience son futur jardinier !

## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

La traditionnelle après-midi des Treize desserts a connu son habituel succès, offrant aux nombreux participants un moment de détente et de bonne humeur (**animé par les escoulans, la chorale, Pierre Courbet, Christian Morel et André Girard**), mais aussi un brin de nostalgie pour ceux qui ont connu les Noëls d'antan.



*Les escoulans jouant une saynète*

L'Assemblée Générale de l'Escolo aura lieu le **vendredi 23 Janvier** à 18h, salle A. Tavan.

Nous vous y attendons toujours aussi nombreux. *Se tastara li rèi.*

*Bono e uroso annado en tóuti!*

## FOYER RURAL LAÏQUE

Toute l'équipe du FRL vous souhaite une *bonne année 2015 !*

### Randonnée pédestre

**Dimanche 11 janvier** : Velleron – La combe des Florides

Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Yves : 04 90 22 36 83

### Il reste quelques places....

Comme chaque année, les randonneurs du FRL vous invitent à les rejoindre pour passer le week-end du **7/8 mars 2015** à **Roybon (Vercors)**.

Dans ce lieu magnifique on peut faire du ski de fond, mais aussi s'essayer aux raquettes ou tout simplement découvrir la forêt à pied

L'hébergement se fait dans un gîte en demi-pension : 49€ par adulte et 35€ par enfant (moins de 10 ans)

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de René et Anne au 04 90 22 16 83

### Danse traditionnelle

Prochains ateliers :

**vendredi 9 janvier**, 19h-0h. (19h : les confirmés commencent / 20h : les débutants les rejoignent). Apportez votre pique-nique à partager.

**vendredi 23 janvier**, 19h-0h (tous niveaux). Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

## VELO CLUB

Comme chaque année, l'assemblée générale du club s'est déroulée au château de l'Arbousière. Une centaine de membres avait répondu à l'appel du comité directeur. A l'issue des différents bilans, l'équipe dirigeante a été reconduite. Un des piliers du vélo club, Ribéri Pierre a annoncé son retrait du bureau après une quarantaine d'années de bons et loyaux services. Il fut chaleureusement remercié. Un nouveau responsable a été désigné à la tête de la section cyclotouriste. Il s'agit de Elie Yves. Début décembre, le Vélo Club a participé aux organisations mises en place par les municipalités de Châteauneuf de Gadagne et du Thor à l'occasion du Téléthon. Au Thor, les participants ont affronté les concurrents d'autres sports au cours de petits matches, jusqu'à une heure avancée de la nuit et le lendemain, à Châteauneuf de Gadagne, malgré le temps glacial, 57 participants se sont élancés sur les circuits des différents rallyes cyclotouristes.



Au niveau des compétitions, lors des championnats de Provence à Gréoux les Bains, Colas Alizée a pris la troisième place de sa catégorie. En cadets, Plauche Romaric a terminé dixième. Tous les compétiteurs amateurs de cyclocross termineront la saison le 4 janvier 2015 lors de l'inter région au Boulou (66).

Avant de se quitter, les membres du Vélo Club vous souhaitent de bonnes fêtes et vous donnent à nouveau rendez-vous le premier janvier à 17 h à la salle des fêtes du Thor pour le traditionnel loto.

## NOUVEAU A GADAGNE

salade de fruits



Gilles et Laurence sont heureux de vous annoncer que l'épicerie s'agrandit : une **boucherie** va s'implanter dans leur magasin, à partir du 21 janvier.

La bonne humeur et la qualité vous attendent !

## Nuit de neige



*La grande plaine est blanche,  
immobile et sans voix.*

*Pas un bruit, pas un son ; toute vie  
est éteinte.*

*Mais on entend parfois, comme une  
morne plainte,  
Quelque chien sans abri qui hurle au  
coin d'un bois.*

*Plus de chansons dans l'air, sous nos  
pieds plus de chaumes.*

*L'hiver s'est abattu sur toute  
floraison Des arbres dépouillés  
dressent à l'horizon  
Leurs squelettes blanchis ainsi que  
des fantômes.*

*La lune est large et pâle et semble se  
hâter.*

*On dirait qu'elle a froid dans le  
grand ciel austère.*

*De son morne regard elle parcourt la  
terre,*

*Et, voyant tout désert, s'empresse à  
nous quitter.*

*Et froids tombent sur nous les rayons  
qu'elle darde,*

*Fantastiques lueurs qu'elle s'en va  
semant ;*

*Et la neige s'éclaire au loin,  
sinistrement,*

*Aux étranges reflets de la clarté  
blafarde.*



*Oh ! la terrible nuit pour les petits  
oiseaux !*

*Un vent glacé frissonne et court par  
les allées ;*

*Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des  
berceaux,*

*Ne peuvent pas dormir sur leurs  
pattes gelées.*

*Dans les grands arbres nus que  
couvre le verglas*

*Ils sont là, tout tremblants, sans rien  
qui les protège ;*

*De leur oeil inquiet ils regardent la  
neige,*

*Attendant jusqu'au jour la nuit qui  
ne vient pas.*

Guy de MAUPASSANT (1850-1893)

## E perqué pas, un Nouvè pèr tóuti ?

Souvènti-fès m'arribo de pantaia d'un mounde mounte tout anarié bèn, e mounte tóuti lis uman se respetarien.

Tóuti li civilisacioun an sèmpe agu besoun d'uno religioun que li leisso espera uno talo fraternita mume si l'istòri a souvènt moustra lou contràri!

Alor, à l'ouro d'aro, mume se i'a encaro proun de garrouio entre lis ome, avèn pamens proun de gèns que respeton lis idèio dis autre. Acò pòu leissa espera que dins un aveni mai o mens liuen, tóuti s'estimaran, e qu'alor nòsti descendènt festejaran tóutis ensèn, un cop pèr an, soun biais de viéure soun aveni !

Alor perqué pas un jour de Calèndo, dins un mounde mounte tóuti s'ajudarien e se soustendrien ; mounte se fabricarié plus de boumbo, de canoun, d'avioun o de batèu de guerro, e mounte tóuti li sòu que se despènson pèr acò à l'ouro d'aro, servirien à l'ajudo universalò. Un mounde mounte li recerco pèr gari li malautié, remplaçarien aquéli que se fan de countunio pèr s'entretuia, ço que nous coundurié devers uno vido mai urouso !

Pantaia ansin d'uno fèsto de Nouvè universalò, mounte subre-tout nòste univers, lis uman se souvetarien uno longo e urouso vido, en se saran la man!

Pèr aro, pense que poudèn se souveta la meiouro annado à veni en tóuti, emé l'espèr, qu'acò vèngue un jour, belèu...

Pèire Courbet, de Castèunòu

## Et pourquoi pas un Noël pour tous ?

*Il m'arrive souvent de rêver à un monde où tout irait bien et dans lequel tous les hommes se respecteraient mutuellement.*

*De tout temps, les civilisations ont d'ailleurs eu besoin de croire en une religion qui leur laisse espérer une telle fraternité, même si l'histoire a montré le contraire.*

*Et si aujourd'hui encore, des divergences existent toujours entre les hommes, ils sont néanmoins nombreux ceux qui respectent les idées des autres. Cela peut nous laisser espérer que dans un avenir plus ou moins lointain, tous s'estimeront et qu'alors nos descendants pourront fêter ensemble, un jour par an, des lendemains librement choisis.*

*Et pourquoi pas un jour de Calèndo, dans un monde où tous s'entraideraient et se soutiendraient ; dans lequel on ne fabriquerait plus de bombes, de canons, d'avions ou de bateaux de guerre et, dans lequel tout l'argent qu'on y consacre aujourd'hui, servirait à l'entraide universelle. Un monde dans lequel la recherche médicale notamment, remplacerait celle qui est menée continuellement pour s'entretuer, ce qui nous conduirait vers une vie plus heureuse.*

*Je rêve ainsi d'une fête de Noël universelle, au cours de laquelle, dans tout notre univers, les humains se souhaiteraient une longue et heureuse vie, en se serrant la main!*

*Mais pour l'instant, nous pouvons quand même nous souhaiter la meilleure année à venir à tous, en gardant l'espoir qu'un jour, peut-être...*

## REPAS DE L'ÂGE D'OR

Samedi 29 novembre, la Municipalité a fêté nos Aînés, selon une tradition bien agréable et dans une ambiance festive, au cours du repas de l'Âge d'Or.

Chaque année un peu plus nombreux (ils étaient plus de 330 cette année), nos Anciens ont participé avec beaucoup de plaisir à ces retrouvailles, avec encore plus d'enthousiasme que l'année précédente, pour partager ce grand moment de convivialité, d'amitié et d'échange entre tous.

Ce fut l'occasion de fêter particulièrement notre doyenne centenaire, Mme Yvonne Roure et notre doyen Henri Buchaillet.

Une belle fête pour tous les convives, réussie parce que de nombreux bénévoles se sont investis pour que tout se passe bien. Et c'est sans nul doute, l'une des manifestations les plus agréables à vivre, tant cela fait plaisir de « gâter » toujours davantage nos papis et mamies, dont l'énergie est telle qu'elle fait parfois envie aux plus jeunes. Leur sérénité - nourrie d'épreuves mais aussi de bonheurs - les rend sages, pleins de vitalité et ils n'ont eu pour discours, en ces temps difficiles, que celui de l'espoir et de l'amour... Leur place est toujours essentielle dans la vie sociale, car ils mettent à profit leur solide expérience. Quelle belle leçon d'humilité chacun de nous peut en tirer...

Ils ont donc partagé un excellent repas, de vieux souvenirs et un espoir : celui de se retrouver à la fin de l'année prochaine, pour participer à nouveau à ce moment de convivialité qu'ils apprécient particulièrement.

